

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{tr}e., BEAUHARNOIS

SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

M. ANTOINE-OLIVIER GIROUX—(1840 à 1845)

Né le 2 janvier 1809, d'André Giroux et de Marie-Louise Demers, il fut ordonné le 24 septembre 1831. D'abord directeur du collège de Chambly et vicaire à la paroisse, il fut promu à la cure de Saint-Marc en 1834, puis à celle de l'île Perrot en 1840. Ce fut le 30 octobre de cette année que son nom apparaît au registre pour la première fois.

M. Giroux n'eut rien d'important à créer dans cette paroisse. Cependant, les vieillards se rappellent le zèle et l'énergie qu'il déploya dans l'acquit de ses fonctions curiales.

Studieux et ami de l'éducation, il n'interrompait ses études de chaque jour que pour se faire l'instituteur de la jeunesse de sa paroisse. Le presbytère était son petit collège, et ses écoliers il les aimait malgré l'esprit de tapage et d'espièglerie inhérent à cette *gent*.

Doué d'une voix souple et musicale, M. Giroux se faisait remarquer entre les orateurs sacrés de son temps.

Vu qu'il importe à l'histoire de nos paroisses de faire connaître les vieilles coutumes qui s'y sont conservées, nous dirons que M. Giroux fut le dernier à convoquer les assemblées de paroisses et de fabriciens par une seule annonce au prône. Ses successeurs y dérogeèrent plus ou moins, et aujourd'hui, l'annonce se fait invariablement deux dimanches consécutifs.

Autres usages. L'élection des marguilliers se fit d'abord par les assemblées de paroisse, plus tard par les marguilliers anciens et nouveaux, et aujourd'hui, tous les tenant feu et lieu y ont voix élective.

Jusqu'à une date assez rapprochée, le curé avait à ouvrir et clore les comptes de fabrique en présence des seuls marguilliers anciens et nouveaux. Aujourd'hui, tout propriétaire peut y assister, mais sans voix délibérative.

Au premier de l'an, le marguillier, nouvel élu, vient prêter serment sur le saint évangile, entre les mains du curé, de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge et d'administrer les affaires de la fabrique comme les siennes propres. Celui qui laisse le banc de l'œuvre fait office de connétable ou gardien du bon ordre dans l'église.

De Sainte-Jeanne, M. Giroux fut transféré à Sainte-Anne des Plaines, en juillet 1845, et à Saint-François de Sales, île Jésus, en 1852. Il est décédé dans cette paroisse le 6 janvier 1856, à l'âge de 47 ans.

M. FRS-MARIE LAMARRE—(1845 à 1847)

Né le 15 décembre 1796, d'Ignace Lamarre et de Marie-Rose Pâquet, il reçut l'ordination le 18 septembre 1830. Appelé au vicariat de Longueuil, il laissa ce poste pour devenir, en 1834, curé de Saint-Césaire, et en 1844, curé de Sainte-Anne du Bout de l'île. L'année suivante, tout en conservant son bénéfice et sa résidence de Sainte-Anne, il devint en même temps curé de l'île Perrot. Comme on peut le voir dans l'ordonnance faite par Mgr Prince, au sujet des réparations de l'église et du presbytère, il n'était guère possible au curé de demeurer à Sainte-Jeanne. Dans le rapport accompagnant cette ordonnance, le 15 février 1846, Mgr de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, constate que :

"10. Dans la desserte actuellement double, on ne prêche que tous les quinze jours ;

"20. Il y a l'indulgence du chemin de la croix, l'archiconfrérie, les associations de tempérance, de la sainte Trinité, et la congrégation des filles ; il y a quatre croix plantées dans l'île ; la dime est de £100 ; les communions sont au nombre de 525 ; il y a deux bonnes écoles."

Le 22 août 1847, dans une requête à l'évêque, les paroissiens se plaignent d'être privés du curé résidant depuis deux ans.

C'est alors que M. Lamarre, devenu infirme et souffrant de la fracture d'une jambe, qui lui était arrivée à l'église de Saint-Césaire, se retira du saint ministère pour aller finir ses jours à l'hospice Saint-Joseph, Montréal, où il est décédé à l'âge de 53 ans, le 8 janvier 1850. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Montréal.

M. LS.-JOS. HUOT—(1848 à 1852)

M. l'abbé Huot est né à Québec, le 30 mars 1817, de Louis Huot et de Marie-Angélique Marois. Il reçut l'ordre de la prêtrise à Montréal, le 21 décembre 1844,

et fut nommé vicaire de Sainte-Elizabeth. Sa nomination à la cure de Sainte-Jeanne de l'île Perrot date de 1848, et le premier acte qu'il signe aux registres est du 29 janvier de cette année.

Le premier soin du curé fut de faire voter par la fabrique 15,700 francs pour réparation intérieure de l'église. On confia ces ouvrages au sieur F.-X. Poitras. Cette même année (1848), le 23 août, l'on résolut aussi de faire une allonge à la sacristie.

L'année suivante, le 20 juin, se fit l'inauguration et la translation solennelle de la statue de Notre-Dame de la Garde, donnée à Sainte-Jeanne par l'église de Notre-Dame de Bonsecours, Montréal. Dans cette dernière église, pendant bien des années, la riche et précieuse statue avait été l'objet d'une grande dévotion.

A la translation qui se fit de la maison du seigneur Joseph Daoûst, assistaient Mgr Bourget, Mgr Prince, Mgr Guigues et plus de vingt-cinq prêtres. Pareil concours des paroisses voisines ne s'était jamais vu à l'île Perrot.

Au procès-verbal de la solennité, Mgr de Montréal s'exprimait ainsi : "..... En faisant, à l'honneur de Marie, cette fête champêtre, Nous voulions faire participer les campagnes à la joie de notre ville épiscopale dans la glorieuse solennité de la translation de la sainte image de Notre-Dame de Bonsecours.

"Nous voulions, en même temps, assurer aux nombreux voyageurs qui naviguent sur notre beau Saint-Laurent, déroulant si majestueusement ses eaux devant cette île fortunée, ce nouveau secours pour les préserver du naufrage dans les dangereux rapides qui sont au-dessus et au-dessous de ce lieu consacré à Notre-Dame de la Garde..."

Chaque année, depuis 1849, on chôme cette fête religieuse le 20 juin. Au soir de la veille, à 9 heures, les joyeuses volées de la cloche de l'église annoncent le commencement de la fête ; c'est l'heure des feux de joie, chaque famille a le sien. Au même instant, tout autour de l'île et sur la rive s'allument les longues *épinettes* et les sapins pétillants. C'est à qui fera *flamber* plus haut et plus fort, mais toujours en l'honneur de Notre-Dame de la Garde. La coutume des feux de joie vient de loin, dit Sulte : "Les Gaulois, nos aïeux, avaient des réjouissances publiques durant lesquelles ils allumaient de grands feux sur les hautes terres, les montagnes et les bords de la mer." Encore aujourd'hui, chez les Bretons, "les fiancés sautent par couple, se tenant par la main, par-dessus les tisons enflammés." Ne sait-on pas aussi qu'aux premiers temps de la colonie les feux de joie étaient en honneur ? Dès 1646 et les années suivantes, dit le *Journal des Jésuites*, la veille de la Saint-Joseph et de la Saint-Jean, on faisait des réjouissances de feux de joie. Le gouverneur lui-même mettait le feu, et un Jésuite y chantait des prières liturgiques—la fête avait un caractère religieux.

La dévotion à Notre-Dame de la Garde est restée chère à la paroisse de Sainte-Jeanne comme elle l'est encore dans certaines contrées de la France. Comme exemple de simplicité et de confiance chez nos frères de là-bas, voici un des chants les plus chers aux naufragés qui abordent à Tréport (Seine-Inférieure), lorsqu'ils vont à la chapelle de la Madone :

Chère Dame de la Garde,
Très digne mère de Dieu,
Soyez notre sauvegarde.
Pour nous défendre en tout lieu.
Chacun de nous est fâché
D'avoir si souvent pêché.
O Dame de bonne garde,
Faites-nous ressouvenir
Que partout Dieu nous garde,
Pour mieux vivre à l'avenir.

Sous M. Huot, la paroisse fut rudement éprouvée. Au soir du 19 janvier 1852, le feu consuma tous les ornements du culte et une partie de la sacristie. Le 8 mars suivant, le presbytère et le reste de la sacristie devinrent aussi la proie des flammes. Il fallait rebâtir. Cependant, on représenta à l'évêque qu'il serait peut-être à propos de "différer la construction du presbytère, vu que dans l'espace d'un mois, durant l'hiver dernier, la sacristie et le presbytère furent brûlés."

M. Huot n'eut pas l'occasion de réparer lui-même les ravages de l'incendie. Au mois d'août 1852, il fut nommé curé de Sainte-Anne du Bout de l'île. De là, il passa à la cure de Saint-Edouard en 1854, de Saint-Norbert en 1857, et de Saint-Paul l'Ermitte en 1859, où il exerce encore le saint ministère.

(A suivre)

M. J. O. Neville, agent de la ligne Allen, importateur et exportateur, No 538, rue Dorchester, Montréal, un des membres du club Shamrock, raconte qu'étant en voyage aux Etats-Unis, le rhumatisme le saisit tout à coup et le fit souffrir horriblement. De retour dans sa famille le rhumatisme continua avec plus d'intensité. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans obtenir de résultat, il se décida à faire l'essai de l'Huile de St. Jacob, et dès la première application il ressentit du soulagement. Après deux semaines de traitement il était parfaitement guéri.

DAVID TÉTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

ÉPISODE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

Voici un des épisodes les plus curieux de la fameuse affaire de Saint-Alban qui est resté à peu près inconnu jusqu'à ce jour. Il a été écrit au courant de la plume, d'après d'abondantes notes que m'a communiquées un ami qui lui-même les a crayonnées sous la dictée de quelques-uns des principaux acteurs de cette singulière aventure.

Ces notes ont gardé la vivacité des impressions prises sur le fait qu'aucune habileté de style ne saurait remplacer. On le reconnaîtra à la précision des détails, aussi bien qu'à l'ensemble du récit : les témoins oculaires seuls peuvent mettre ainsi les objets en plein relief et les dessiner, pour ainsi dire, avec ces vives arêtes qui les font apparaître vivants aux yeux.

On nous saura gré d'avoir profité de ces notes et d'avoir mis en lumière ce trait d'histoire moderne, avant que le temps ait fait disparaître les acteurs qui en ont gardé les souvenirs les plus authentiques.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

Rivière-Ouelle, septembre 1882.

I

Parmi les divers types qui se rencontrent dans l'histoire du Canada, il n'y en a peut-être aucun de plus original, de plus intéressant, de plus curieux à étudier que celui des coureurs de bois. Ils forment une nombreuse lignée dont l'origine remonte à la naissance même du pays. Elle a son histoire qui n'est pas écrite, mais qui mérite de l'être.

Les romanciers en ont bien compris la beauté et l'intérêt, ils ont usé et abusé à satiété de cet étrange caractère qui côtoie les limites de deux mondes ; ils l'ont exploité de toutes les manières et sous toutes les formes. Mais les inventions de leurs imaginations ne valent pas la vérité, ne rendent pas justice à ce caractère unique dans les annales américaines : la réalité est plus belle et plus extraordinaire que la fiction.

L'écrivain de talent qui étudierait à fond l'histoire de cette race hybride—trait d'union entre la civilisation et l'état de nature—qui dirait les aventures, les explorations, les traits d'intrépidité et de dévouement, en un mot les exploits de ces héros des bois, dont les annales commencent avec Etienne Brûlé, Marsolet, et se terminent dans notre siècle avec les Faribault et les Châtillon, aurait écrit un des livres les plus dramatiques qui se puissent rêver.

Pendant près de deux siècles, les coureurs de bois ont été le lien d'amitié entre les blancs et les Peaux-Rouges. C'est en grande partie leur influence qui a maintenu notre alliance avec les tribus indiennes et qui a permis à la France de garder si longtemps la prépondérance en Amérique, malgré l'infériorité numérique de ses représentants.

Souvent les coureurs de bois ont frayé la route aux missionnaires, plus souvent ils les ont appuyés et assistés dans leur apostolat.

Toujours attachés à la France, malgré leur vie nomade et demi civilisée, ils ont empêché plus d'une conspiration, plus d'un soulèvement parmi les Peaux-Rouges.

Dans les guerres, ils ont été les meilleurs éclaireurs des armées régulières et d'incomparables francs-tireurs.

Aussi habiles à manier le calumet de paix et le collier de wampun que le fusil et la hache de guerre, ils ont conclu plus d'un traité d'alliance, après avoir assuré plus d'une victoire. Unissant les connaissances des blancs à l'expérience et à l'astuce des sauvages, ils étaient des auxiliaires indispensables en temps de paix, comme en temps de guerre. Leurs audacieux coups de main sont devenus légendaires.

Aujourd'hui les coureurs de bois ont à peu près disparu des bords du Saint-Laurent ; on ne les trouve plus guère que sur les confins de la civilisation, dans les prairies et dans les montagnes du Grand-Ouest.

C'est une curiosité qu'un coureur de bois dans nos villes aujourd'hui : on le regarde presque comme un être d'outre-monde. Il se trouve aussi dépaycé dans nos rues que dans les cités de l'autre continent.

Quelques-uns cependant se rencontrent encore parfois dans nos campagnes. Ils s'adonnent surtout à la vie de trappeur et de canotier.

Les récits émouvants que j'ai lus dans mon enfance sur la vie et les exploits des coureurs de bois m'ont fait souvent souhaiter de me trouver en face de quelqu'un de ces singuliers personnages ; mais, malgré mon désir, ce n'est que tout récemment et par hasard que j'ai eu cette bonne fortune.

Quand on connaît l'existence, le caractère, les